



Parlement jurassien

Interpellation no : 842

### De l'importance du développement économique régional

Autrefois, l'ADEF (Association pour le développement économique des Franches-Montagnes) était active au niveau du district et avait pour but de soutenir toute étude, action ou démarche propre à promouvoir le développement économique régional. Dans les années nonante, suite à la réorganisation du service de l'économie, cette association a été mise en veilleuse.

Aujourd'hui, le relais régional s'agissant du développement économique régional pourrait être assumé par le PNRD (Parc naturel régional du Doubs) compte tenu de ses statuts, notamment l'article 3, lettre b, qui stipule le soutien et le développement des activités économiques. Cependant, force est de constater que les seuls projets qui préoccupent actuellement le PNRD, et qui sont mise en œuvre, se situent au niveau de la nature, du paysage et du tourisme

Il est incontestable qu'une association régionale, à l'instar de l'ADEF en Ajoie, joue un rôle de proximité irremplaçable quant à l'implantation d'entreprises et à la création d'emplois dans le district. De plus, seule une association régionale peut conduire une réflexion et des démarches avec tous les interlocuteurs intéressés à un véritable développement économique régional.

Dès lors, nous interpellons le Gouvernement pour savoir s'il ne serait pas plus judicieux de placer le PNRD sous l'égide du département de l'économie, comme l'ont d'ailleurs très bien compris nos partenaires neuchâtelois, et ainsi être plus efficace pour la mise sur pied de véritables projets de développement économique.

Au cas où l'exécutif ne juge pas opportune la proposition ci-dessus, serait-il prêt, en collaboration avec les communes des Franches-Montagnes, de réactiver et de soutenir l'ADEF comme il l'a fait, avec succès, pendant de nombreuses années ?

Delémont, le 17 juin 2015

pour le groupe chrétien social indépendant

Vincent Wermeille